

Réunion du 18 décembre 2019 au 19 décembre 2019

Mission 1 : le combat pour l'emploi local	M1
Action 1 : faire émerger les PME du futur	A1
Animation économique	516

Le Conseil Régional,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 1511-1 et suivants et L 4221-1 et suivants,

VU l'arrêté DIRECCTE/2017/27 du Préfet de région en date du 24 février 2017 portant approbation du Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation de la Région des Pays de la Loire,

VU la délibération du Conseil régional en date des 14, 15 et 16 décembre 2016 approuvant le Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation,

VU le règlement budgétaire et financier,

VU l'avis du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional en date du 16 décembre 2019,

CONSIDERANT le débat d'orientations budgétaires intervenu lors de la séance du Conseil régional des 17 et 18 octobre 2019,

CONSIDERANT le rapport de sa Présidente,

CONSIDERANT l'avis de la commission Entreprise, développement international, tourisme, innovation, enseignement supérieur et recherche

ENTENDU les interventions de Pascale DEBORD, Delphine COAT-PROU, Brigitte NEDELEC, Grégoire JAUNEAULT, Barbara MAZIERES, Christophe DOUGE, Christophe CLERGEAU, Lucie ETONNO, Didier REVEAU, Stéphanie HOUËL, Laurent CAILLAUD, Christelle MORANCAIS, Paul JEANNETEAU

Après en avoir délibéré,

APPROUVE

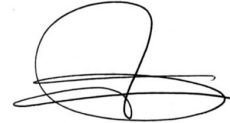
l'inscription au Budget primitif 2020 d'une dotation de 15 789 750 € d'autorisations d'engagement et de 13 916 106 € de crédits de paiement en fonctionnement au titre du programme n°516 : "Animation économique".

APPROUVE

la convention attributive d'une subvention en fonctionnement de l'Etat à la Région des Pays de la Loire d'un montant de 80 000€ au titre du FNADT "Programme Territoires d'industrie", présentée en annexe 1,

AUTORISE
la Présidente à la signer,

La Présidente du Conseil régional



Christelle MORANÇAIS

ADOPTÉ

Contre : Groupe Socialiste, Écologiste, Radical et Républicain

Abstentions : Groupe Écologiste et Citoyen, Groupe Rassemblement National des Pays de la Loire, Pascale DEBORD

Vote sur la convention attributive d'une subvention de fonctionnement de l'Etat à la Région des Pays de la Loire d'un montant de 80 000 euros au titre du FNADT "Territoires d'industrie" :

Abstention : Groupe Rassemblement National des Pays de la Loire.

Alain AVELLO et de Marguerite LUSSAUD absents lors du vote.

REÇU le 23/12/19 à la Préfecture de la Région des Pays de la Loire

L'original de la délibération et les documents annexés sont mis à la consultation conformément aux dispositions de la loi n° 78.753 du 17 juillet 1978 relative à l'accès aux documents administratifs